



**Ministère de l'Éducation et de la Formation
Centre National de Formation des Formateurs en Éducation
Département des Études**

Module de formation

Intitulé :

**Intégration des TIC dans
l'enseignement secondaire :
scénarisation des activités exploitant le
TBI en technologie**

Termes de référence

Numéro 01/2014

Cadre général

L'élaboration du module de formation ayant pour thème « **Intégration des TIC dans l'enseignement secondaire : scénarisation des activités exploitant le TBI en technologie** » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Centre National de Formation des Formateurs en Education pour l'année 2014. Ce programme vise à satisfaire les besoins des enseignants et des cadres éducatifs en formation continue et à soutenir l'action des formateurs en mettant à leur disposition des outils de formation pertinents et efficaces.

Principes et orientations

L'élaboration des modules de formation inscrits dans le programme de formation continue prend appui sur les principes et orientations suivants :

- professionnaliser davantage les enseignants et les cadres éducatifs en ciblant les thèmes de formation en liaison avec la mise en œuvre des projets du Ministère de l'Education dans les domaines concernés (les apprentissages et la pédagogie, la gestion des établissements scolaires, la vie scolaire, l'animation culturelle, les technologies de l'information et de la communication), en insérant les activités de formation dans des situations professionnelles authentiques et en intégrant des démarches de formation qui favorisent la construction des connaissances et le développement des compétences (démarches réflexives, démarches de résolution de problème) ;
- varier les modes de formation en alternant des activités présentielles (pendant les séances de formation en salle) et des activités non présentielles (en auto-formation avant et après les séances de formation en salle) ;
- inscrire la formation dans une « logique de parcours » de formation, ce qui suppose de renouveler la formation en opérant un passage d'une « logique d'actions de formation ponctuelles » centrées sur les contenus à une logique de « cheminement » dans un processus de développement de compétences professionnelles durables, habilitant les participants à prendre en charge et à résoudre des situations problèmes en contexte de travail. Dans cette optique, le module de formation doit comporter, en plus des apports en connaissances et méthodes, des activités ayant pour supports des situations problèmes empruntées au vécu professionnel. La formation prendra ainsi la forme essentiellement d'activités de résolution de problèmes mobilisant autant les ressources du groupe que celle des personnes qui le constituent. Les connaissances et les outils méthodologiques proposés doivent constituer une base de référence pour éclairer les participants dans la résolution des problèmes posés.

Composantes du module de formation

Le module de formation est constitué des sections suivantes :

Section 1 : cette section doit permettre au participant de maîtriser les savoirs de référence en relation avec le thème de la formation. Elle comporte :

- un exposé structuré et pertinent des connaissances et méthodes de référence,
- des exercices d'application et des travaux dirigés.

Cette section doit comporter aussi des activités d'auto-formation que le participant sera appelé à réaliser en mode non présentiel. A titre d'exemples : exercices d'application et travaux dirigés, lecture et analyse de textes de référence.

Section 2 : cette section doit permettre au participant de développer ses capacités à la résolution de problèmes d'enseignement/apprentissage dans des situations professionnelles. Les situations seront ouvertes et traitées de manière à favoriser une approche réflexive des pratiques pédagogiques et un usage éclairé des outils méthodologiques. On évitera les pratiques fondées sur la reproduction de modèles (fiches-leçons, guides méthodologiques).

Le contenu de cette section sera organisé sous la forme **d'activités de formation** ne dépassant pas chacune 2 heures et comportera les éléments suivants :

- la présentation d'une situation problème empruntée à une situation d'apprentissage réelle ou simulée, accompagnée de questions ciblées permettant au participant de réaliser des opérations d'investigation structurées,
- une démarche méthodologique pour analyser la situation problème et la résoudre,
- les ressources de référence en connaissances et méthodes servant d'appui à l'analyse et à la résolution de la situation problème.

Le module de formation doit comporter aussi une liste des ressources disponibles en relation avec le thème de la formation (bibliographie, adresses de sites Internet...) et une description détaillée des images en rapport avec les activités (des indications pour chaque image en vue de l'exploiter convenablement).

La langue : le module de formation sera rédigé en langue française.

Profil des auteurs :

L'équipe d'élaboration est composée des deux auteurs ayant les compétences scientifiques et professionnelles suivantes :

Auteur n°1 :

- diplôme scientifique : au moins le Doctorat spécialité technologie (génie mécanique, génie électrique)
- expérience :
 - ✓ au moins deux années d'expérience dans le domaine de l'enseignement de la technologie dans une institution universitaire
 - ✓ la réalisation d'au moins une recherche ou une étude ou un ouvrage dans le domaine de la technologie dans le cycle de l'enseignement supérieur ou secondaire

Auteur n°2 :

- diplôme : au moins une maîtrise en technologie (génie mécanique ou génie électrique)
- expérience :
 - ✓ au moins deux années d'expérience en tant qu'inspecteur des collèges et lycées (technologie) ou cinq années d'expérience en tant que professeur d'enseignement secondaire (technologie)
 - ✓ la réalisation d'au moins une recherche (ou une étude ou un ouvrage) ou la réalisation d'au moins deux programmes de formation dans le domaine de l'enseignement de la technologie dans le cycle secondaire

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé des documents suivants :

- 1- une copie du diplôme scientifique (pour l'auteur n°1 et l'auteur n°2)
- 2- une copie de la nomination dans le poste de travail (pour l'auteur n°1 et l'auteur n°2)
- 3- un curriculum vitae (selon le modèle n°1 ci-joint) (pour l'auteur n°1 et l'auteur n°2)
- 4- une fiche descriptive pour chaque recherche ou étude ou ouvrage réalisé (selon le modèle n°2 ci-joint) (pour l'auteur n°1 et l'auteur n°2)
- 5- un tableau de répartition des activités et des jours de travail entre les deux auteurs (selon le modèle n°3 ci-joint)
- 6- un échantillon du contenu de la section 1 du module de formation selon les préconisations indiquées dans les termes de référence (paragraphe : composantes du module de formation, section 1)
- 7- un échantillon du contenu de la section 2 du module de formation, selon les préconisations indiquées dans les termes de référence (paragraphe : composantes du module de formation : section 2)

Nombre de jours de travail :

Le nombre de jours de travail est fixé à 24 jours.

Les documents relatifs au module de formation sont livrés selon le calendrier suivant :

Documents	Délais
- Présentation du contenu du module de formation - Plan détaillé du module de formation	20 jours après la signature du contrat
Module de formation complet	30 jours après l'avis de validation de la présentation et du plan détaillé du module de formation

- Les documents sont livrés en deux versions : une version en format WORD sur CD-ROM et une version papier.
- Les séquences audio et vidéo sont livrées à part sur CD-ROM ou DVD.

Auteur 1 :

Auteur 2 :

Tunis le :

Tunis le :

Prénom et nom :

Prénom et nom :

Signature :

Signature :